

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUREC SUR LOIRE

Le 14 avril 2025, à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREC SUR LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Claude VIAL, Maire
Date d'envoi des documents budgétaires : 1^{er} avril 2025
Date de convocation du Conseil municipal : 8 avril 2025

PRESENTS : Claude VIAL, Florence TEYSSIER, Nathalie JOLIVET, Sébastien ARNAUD, Laurent ROUSSET, Pauline GRANGER, Clotaire DOMGA KEMGNI, Joëlle GOMEZ, Bernard BOURGIE, Maryse PARRAT, Elisabeth MOULIN, Christophe DEVUN, Alexandre VERGNON, Thierry LEPROUST, Stéphanie CUSSONNET, Michel BEAL, Maria BONNAVAND, Yvon VALEYRE, Patrice PEYRARD, Christelle RASPILAIRE, Maurice CHAMPAVERE, Pierre FERRET,

EXCUSES REPRESENTES : Pascal HAURY représenté par Bernard BOURGIE, Caroline MONCHANIN par Stéphanie CUSSONNET, Laura GRIMA par Christophe DEVUN, Lucie VARILLON par Alexandre VERGNON, Josiane JANISSET par Christelle RASPILAIRE,

EXCUSES NON REPRESENTES : Marcel PAULET, Sébastien DIONET

Nombre de conseillers :	En Exercice : 29	Présents : 22
	Excusés représentés : 5	Excusés non représentés : 2
	Absents : 0	Votants : 27

Mme Pauline GRANGER a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2025_DEL_039

OBJET : Budgets Primitifs 2025 de la commune d'Aurec sur Loire : Présentation et vote du Budget Annexe Commerces

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2025 du Budget Général de la Commune.

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 23 ; Contre : 0 ; Abstention : 4 - M. VALEYRE, M. CHAMPAVERE, Mme RASPILAIRE pour Mme JANISSET, Mme RASPILAIRE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Prend acte de la présentation du Budget Annexe Commerces pour l'exercice 2025,
- Adopte par chapitre le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Commerces,
- Et fixe ainsi qu'il suit le budget :
 - o Section de Fonctionnement :
 - Dépenses : 268 559.76 €
 - Recettes : 268 559.76 €
 - o Section d'Investissement :
 - Dépenses : 1 250 443.79 €
 - Recettes : 1 250 443.79 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire,
Claude VIAL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal, publiée sur le site de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Auteur : Claude VIAL – Maire - Transmis au contrôle de légalité et Publié sur le site de la Mairie : le

17 AVR. 2025

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire, *14/04/2025*
A Aurec-sur-Loire, le
Le Maire,



17 AVR. 2025

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A Aurec-sur-Loire, le 14/04/2025

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : *23*

Nombre de membres présents : *22*

Nombre de suffrages exprimés : *27*

VOTES : Pour : *23*

Contre : *0*

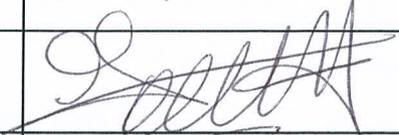
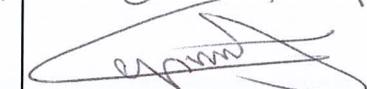
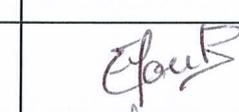
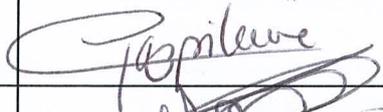
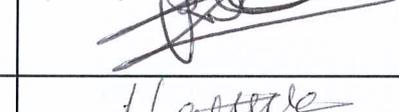
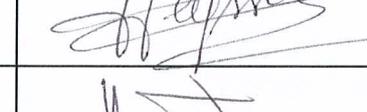
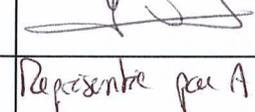
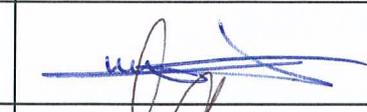
Abstention : *4*

Date de convocation : *8/04/2025*

Date envoi doc Budg : *01/04/2025*

Sébastien ARNAUD	
Michel BEAL	
Bernard BOURGIE	
Maurice CHAMPAVERE	
Stéphanie CUSSONNET	
Christophe DEVUN	
Sébastien DIONET	Représenti par F. Paulet Excuse
Clotaire DOMGA KEMGNI	
Pierre FERRET	
Maria BONNAVAND	
Joëlle GOMEZ	
Pauline GRANGER	
Laura GRIMA	Représentée par Christophe Devun

ARRETE ET SIGNATURES

Pascal HAURY	Représenti par B. BOVIE
Josiane JANISSET	Représenté par E. Raspilaire
Nathalie JOLIVET	
Thierry LEPROUST	
Caroline MONCHANIN	Représentée par S. Cussonnet
Elisabeth MOULIN	
Maryse PARRAT	
Marcel PAULET	Boisé -
Patrice PEYRARD	
Christelle RASPILAIRE	
Laurent ROUSSET	
Florence TEYSSIER	
Yvon VALEYRE	
Lucie VARILLON	Représenté par A. VERGNON
Alexandre VERGNON	
Claude VIAL	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17 AVR. 2025 et de la publication le 17 AVR. 2025



A Aurec-sur-Loire, le 17 AVR. 2025